

Cadre réservé à PALM BUS

Date / Agent : .....

CARTE N°: .....

Nouvel abonnement

Déjà abonné

## **Dossier pour le Pass Azur Jeunes – L'été en roue libre » Du 15 juin 2025 au 15 septembre 2025**

**Jeunes nés entre le 16/09/1999 et le 15/09/2014** (vérifiez les conditions d'accès au titre)

**Utilisable uniquement sur les réseaux Palm Bus, Sillages, et Envibus sur une période de 3 mois maximum, à savoir du 15 juin 2025 au 15 septembre 2025 quelle que soit la date de souscription**

### TITULAIRE DE LA CARTE

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance (jj/mm/aaaa) : |\_|\_|\_| / |\_|\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|\_|

Adresse : .....  
.....

Commune (cochez la case) :

CANNES (06400)

CANNES – LA BOCCA (06150)

LE CANNET (06110)

MANDELIEU – LA NAPOULE (06210)

MOUGINS (06250)

THEOULE-SUR-MER (06590)

Autre commune CP + Ville : .....

 N° téléphone portable : .....

### TUTEUR LEGAL

NOM : ..... Prénom : .....

 N° de téléphone : ..... Adresse e-mail : .....

**J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.**

**Je reconnais avoir pris connaissance des informations relatives aux titres de transport « Palm Bus » figurant sur ce dossier, et notamment de l'article 3 mentionné au verso.**

Date et Signature :

Carte LOL N° .....

Remise le .....

## **CONDITIONS GENERALES**

- Le contrat est souscrit par le représentant légal, en agence commerciale « Palm Bus » uniquement.
- Le souscripteur doit remplir et signer le contrat.
- Les conditions générales s'imposent à la fois au souscripteur et au titulaire de la carte.

### **1. Pièces à fournir**

- **1 photo d'identité récente, couleur** (format 3cm x 3cm)
- **1 photocopie** de la carte nationale d'identité de l'abonné (*ou autre justificatif d'identité valide*)

### **2. Conditions d'utilisation**

- **Le Pass est établi au nom de l'utilisateur et, de ce fait, il est rigoureusement personnel.** En cas de litige sur l'identité du porteur du titre de transport, il pourra être demandé une justification d'identité.
- Le « Pass Azur Jeunes – L'été en roue libre » permet de voyager de façon illimitée sur les réseaux composant le Pôle Métropolitain « Cap Azur » : Palm Bus, Sillages, et Envibus\* uniquement et sur une période de 3 mois maximum, **à savoir du 15 juin 2025 au 15 septembre 2025** quelle que soit la date de souscription. Le titre n'est pas accepté sur les lignes régionales ferrées et routières ZOU !, y compris à l'intérieur même du périmètre CAP AZUR.
- **Le Pass doit être validé à chaque montée** dans les véhicules, et présenté en cas de contrôle. En cas d'absence de validation, une amende est encourue.
- **La validation sur l'un des réseaux partenaire – Sillages ou Envibus- vaut automatiquement acceptation du règlement des transports en vigueur sur ces réseaux.**

### **3. Conditions spécifiques**

- **Attention** : quelle que soit la date d'achat, le titre est vendu au **tarif de 26€**
- Le titre de transport « Pass Azur Jeunes – L'été en roue libre » est accessible aux jeunes âgés de **11 ans à moins de 26 ans pendant la période de validité du titre, à savoir aux jeunes nés entre le 16 septembre 1999 et le 15 septembre 2014.**
- **Aucun remboursement n'est opéré, quel qu'en soit le motif de demande.**
- **Par ailleurs, la souscription de ce titre par un jeune disposant déjà d'un abonnement annuel ou de tout autre titre encore en cours de validité n'entraînera pas de suspension de celui-ci, dont le paiement éventuel des échéances reste dû.**

### **4. Duplicata**

En cas de perte, de vol ou de détérioration du titre de transport, un duplicata du titre peut être demandé en agence « Palm Bus ». **Le nouveau Pass sera facturé 9,00 €** (correspondant aux frais de dossier). Sa fin de validité sera alors définie conformément à celle du titre remplacé.

Conformément à la réglementation en vigueur, le titulaire ne peut pas voyager sans titre de transport valide ; antérieurement à la délivrance du duplicata, le titulaire devra s'acquitter de titres de transport, sans possibilité de remboursement de ceux-ci par « Palm Bus ».

### **5. Dispositions diverses**

Les conditions générales sont suivies par le Service Commercial « Palm Bus » - Régie PALM BUS - CS 50 044 - 06414 CANNES CEDEX, auquel toute correspondance doit être adressée.

Une rubrique « contact » est également disponible sur le site [www.palmdeplacements.fr](http://www.palmdeplacements.fr)

*Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès, dans les conditions prévues par la délibération n° 80-10 du 01/04/1980 de la Commission Nationale Informatique et Libertés.*